

FEDERATION NATIONALE DES PORTS ET DOCKS C.G.T.
263 rue de Paris - Case n° 424 - 93514 MONTREUIL CEDEX
Tél. : 01.48.18.82.96 - Fax : 01.48.18.82.94

E-MAIL : contact@portsetdocks.org

Documentation Générale n° 38
Circulaire Dockers n° 18
Circulaire GPM-CCI n° 21

Montreuil,
le 13 septembre 2011

Première réunion sur la revalorisation des grilles salariales de la Convention unifiée Ports et Manutention

Camarades,

Après un premier courrier de la Fédération adressé en avril, suivi de plusieurs relances, l'UNIM et l'UPF nous ont enfin reçus le lundi 12 septembre pour engager les discussions sur les salaires 2011.

Les employeurs ont débuté nos échanges en nous expliquant que la crise financière mondiale associée à l'impact de la réforme notamment sur l'application de la Convention unifiée dont la pénibilité, pénalise fortement les comptes des entreprises et des établissements portuaires.

La Fédération a répondu que, d'une part les salariés ne sont pas responsables des spéculations financières qui ont entraîné cette crise mondiale débutée en 2008 et d'autre part que l'impact de la réforme voulue par ces mêmes employeurs, était à déconnecter de la négociation sur les salaires.

Tout d'abord, les employeurs ont bénéficié de dispositions très favorables pour appliquer la réforme. Ensuite la réforme n'a pas impacté l'ensemble des salariés portuaires, il y donc une attente importante sur la revalorisation salariale.

Enfin, nous avons rappelé que notre dispositif de Cessation Anticipée est une juste réparation de la pénibilité subie par de nombreux travailleurs.

A partir de ces premiers échanges, les employeurs nous ont proposé :

- ✓ *Une négociation globale 2011/2012.*
- ✓ *Une prime de 400 € pour 2011.*
- ✓ *+ 2 % au 1^{er} janvier 2012.*

La Fédération a expliqué que ces propositions ne correspondent pas à son mandat à la fois sur la forme et sur le fond.

La Fédération a le mandat pour négocier une revalorisation en 2011 avec rappel au 1^{er} janvier 2011, puis engager les négociations 2012 en janvier.

Sur ces bases, il a été convenu d'une nouvelle date le mercredi 28 septembre à 16 heures.

La Fédération organisera une nouvelle réunion des **2 Commissions Techniques le 28 septembre à 9 heures 30** de façon à redébattre de notre mandat en fonction de ces nouveaux éléments.

Tous unis, solidaires et rassemblés
dans la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T.

Recevez, Chers Camarades, notre salut fraternel et syndicaliste.

Le Secrétariat